

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—L'INSTITUTION
D'UNE COMMISSION DE SURVEILLANCE

M. David Lewis (York-Sud): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ignore si le solliciteur général s'est occupé de l'affaire mais, mercredi dernier, j'ai demandé au ministre de la Justice si lui-même ou un autre ministre du gouvernement et le procureur général du Québec avaient songé à instituer un comité autonome qui prendrait contact avec les personnes arrêtées, et je crois que cette suggestion a reçu l'appui de tous les groupes religieux au Canada. Puis-je demander au solliciteur général s'il est au courant d'une telle initiative et si on a l'intention de créer un tel comité?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Autant que je sache, monsieur l'Orateur, il n'y a pas grand-chose que je pourrais ajouter à ce que le ministre de la Justice a déjà dit à ce sujet...

M. Lewis: Le ministre a dit qu'il signalerait la chose au procureur général du Québec.

L'hon. M. McIlraith: Je remercie le député de reprendre son chef sur ce point. J'ai très peu à ajouter à ce que le ministre de la Justice a donné à la Chambre en fait d'explications sur la situation. Sauf erreur, le ministre de la Justice de la province de qui relève directement la question, y songerait.

L'ACTIVITÉ DE M. PAUL CLICHE, PRÉSIDENT DU FRAP

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Si le ministre à qui cette question a été posée tout à l'heure par un représentant du Nouveau parti démocratique sait que M. Paul Cliche est président du FRAP et que ce mouvement constitue une «couverture» pour les terroristes à Montréal, le ministre sait-il que M. Paul Cliche est également un militant très fervent du Nouveau parti démocratique au Québec?

[Traduction]

M. l'Orateur: La parole est au député de Cape Breton-East Richmond.

M. Lewis: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député d'York-Sud veut-il soulever la question de privilège?

M. Lewis: Exactement, monsieur l'Orateur. Je dis aux députés et à Votre Honneur que lorsqu'un ministre de la Couronne porte une accusation atteignant tout un groupe de gens et que le maire de Montréal répète cette accusation, c'est la pire sorte de maccarthysme de la part du député de Témiscamingue que de faire ce qu'il a fait, en portant atteinte à M. Paul Cliche.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député peut en être marri, mais la question de privilège ne se pose pas. Je suis sûr qu'il le reconnaît.

[L'hon. M. McIlraith.]

M. Lewis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Paul Cliche n'est pas à la Chambre et un réactionnaire irresponsable ne devrait pas ternir son nom.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je pense que nous amorçons un débat; je ferai remarquer au député que, de toute façon, la question de privilège ne se pose pas.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): J'invoque le règlement, monsieur l'Orateur.

Je ne veux pas contredire l'honorable député d'York-Sud, mais j'aimerais dire à la Chambre que je connais personnellement M. Paul Cliche depuis de nombreuses années et qu'il milite dans les rangs du Nouveau parti démocratique...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Cape Breton-East Richmond veut poser une question supplémentaire, et je suis sûr qu'elle n'a pas trait aux propos que viennent d'échanger certains députés. Le député de Joliette a la parole.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC ET DES AUTORITÉS DE MONTRÉAL D'APPLIQUER LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre dans le but de préciser, je pense, l'inquiétude de plusieurs personnes au Canada.

Pourrais-je lui demander s'il est bien vrai que les autorités du Québec et de la Ville de Montréal ont demandé l'aide du gouvernement fédéral relativement aux problèmes que nous connaissons?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur le président. Je ne peux que répéter ce que j'ai dit tout à l'heure, de même que vendredi matin, quand j'ai annoncé à la Chambre que le gouvernement avait pris ces mesures à la demande de ces autorités. J'ai même déposé à la Chambre les lettres dans lesquelles le gouvernement de la province de Québec et les autorités municipales de Montréal disaient qu'ils craignaient l'insurrection. Ces lettres ont d'ailleurs été publiées dans le compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence permettra au député d'Oshawa-Whitby de poser une question supplémentaire. Ensuite, comme il ne reste que quelques minutes à la période des questions, nous pourrions tenter d'aborder quelques autres sujets.

LES ACTIVITÉS DU FLQ—LES PROPOS DU MINISTRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Comme le ministre de l'Expansion économique régio-